

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2009

MISE EN ŒUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 1692)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 104

présenté par
Mme Lignières-Cassou et M. Habib

ARTICLE 11

Compléter l'alinéa 11 par les mots :

« et complétée par un barreau ferroviaire reliant le Béarn et la Bigorre à Paris en moins de trois heures ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Etat s'est désengagé financièrement (au-delà de 50%) de la liaison ferroviaire à grande vitesse du Béarn et de la Bigorre alors même qu'il s'agit d'un dossier stratégique pour ces régions. Il convient de réinscrire cette desserte et le barreau Mont de Marsan ou Dax – Pau – Lourdes - Tarbes dans ses priorités et dans le cadre de la réalisation de la ligne Bordeaux-Hendaye.

C'est d'autant plus nécessaire qu'en l'état actuel les collectivités, comme la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées et le Grand Tarbes, sont appelés à participer au financement de la LGV Bordeaux-Hendaye sans avoir l'assurance d'être desservies.

Conformément aux souhaits des élus de l'agglomération paloise, de la communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz et du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques de toutes tendances, du Conseil Général des Hautes-Pyrénées et du Grand Tarbes, la LGV doit permettre de :

- relier le Béarn et la Bigorre à Paris en moins de 3 heures.
- accéder à Bordeaux ou à Toulouse depuis Pau ou Tarbes en 50 minutes ou moins.

- rejoindre Mont-de-Marsan, Bayonne ou Tarbes depuis Pau en 35 minutes.

L'apport de la grande vitesse ferroviaire au développement des territoires trouve son plein effet en deçà de 3 heures comme en témoignent les études d'évaluation des effets de ligne en service. L'actuel projet ferroviaire Bordeaux-Hendaye est à ce titre insuffisant puisqu'il offre au mieux un temps d'accessibilité à Paris de 3h25 à 4h00 pour le Béarn et la Bigorre.

C'est donc un bassin de vie de 400 000 habitants, mais aussi une destination touristique accueillant 4 à 5 millions de visiteurs par an et 6 à 7 millions de pèlerins pour Lourdes, qui resterait le seul au-delà des 3 heures fatidiques, au cœur du triangle Bordeaux-Toulouse-Côte Basque.

Aujourd'hui, le cœur de l'Aquitaine et notamment le Béarn, le cœur de Midi-Pyrénées et notamment les Hautes-Pyrénées sont menacés par l'isolement et l'enclavement. Il convient donc, à la fois pour des logiques de désenclavement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'ajouter à la liste des priorités territoriales du maillage LGV la desserte du Béarn et de la Bigorre dans le cadre de la ligne Bordeaux-Hendaye.

Tel est l'objet de cet amendement.